

A l'Attention de Madame la Haut Fonctionnaire,

A l'attention des Gouverneurs,

Aux membres du Conseil Supérieur des Sports,

A l'attention des fédérations sportives reconnues et de leurs cercles affiliés,

A l'attention des Directrices et Directeurs des Centres Adeps,

A l'attention des Centres Sportifs Locaux et des Centres Sportifs Locaux intégrés,

Bruxelles, le 27/02/21

Objet : Protocole des activités physiques et sportives

En dépit de nos efforts conjugués depuis plusieurs mois et de la conviction que nous avons pu déployer ces derniers jours afin de faire évoluer les mesures sanitaires actuelles vers un cadre plus favorable, je m'associe, ce soir, à la frustration qui doit vous animer face à la décision du Comité de Concertation de ne pouvoir adopter de nouvelles mesures d'assouplissement.

Qu'importe nos sentiments, comme sur un terrain, même si l'incompréhension peut nous habiter, nous devons accepter la décision. En effet, les chiffres de ces tout derniers jours sont très mauvais et nous font redouter une troisième vague. Les hôpitaux viennent d'annoncer le passage en phase d'alerte 1b, ce qui signifie qu'ils doivent dorénavant réserver la moitié de leurs lits en unités de soins intensifs aux patients Covid.

Je vous encourage toutes et tous à insuffler la force et le courage nécessaires à vos clubs et à leurs membres afin de faire front pour traverser cette nouvelle étape qui, j'ose le croire, ne sera qu'une parenthèse.

Le protocole du 1er février dernier reste d'actualité. Il offre déjà un cadre permettant la pratique de l'activité physique et sportive.

Dès lors, face à la situation sanitaire dont les chiffres laissent transparaître des inquiétudes majeures, je compte, une fois de plus, sur l'exemplarité du mouvement sportif dans ses attitudes et ses comportements.

Plus que jamais les stratégies individuelles sont à bannir. Le jeu collectif doit primer afin de permettre une reprise du mouvement sportif dans son ensemble et sa diversité.

Plus que jamais parmi vous,

Sportivement.

Valérie Glatigny

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale,

de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles

[Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles](#)

glatigny@gov.cfwb.be